

De la BNQ à BanQ : quarante ans d'histoire

Claude Fournier

Volume 53, Number 2, April–June 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029234ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029234ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Fournier, C. (2007). De la BNQ à BanQ : quarante ans d'histoire. *Documentation et bibliothèques*, 53(2), 67–69. <https://doi.org/10.7202/1029234ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

De la BNQ à BanQ : quarante ans d'histoire

CLAUDE FOURNIER

Directeur général de la conservation

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Photo : Bernard Fougères

BAnQ — Grande Bibliothèque, vue extérieure.

Depuis plus d'un an maintenant, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) suscite chaque jour davantage intérêt et curiosité de la part des milieux bibliothéconomiques et archivistiques d'un peu partout dans le monde. Questions et missions se succèdent pour comprendre la réussite de cette nouvelle institution unique, profondément originale, à la fois bibliothèque nationale, archives nationales, grande bibliothèque publique et véritable bibliothèque virtuelle.

Née de deux fusions consécutives, celle de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et de la Grande Bibliothèque du Québec en 2002, puis de cette nouvelle BNQ avec les Archives nationales du Québec en 2006, BAnQ est le fruit d'un long processus amorcé il y a tout juste 40 ans.

C'est en 1967 en effet que la BNQ voit le jour. Si, en 2007, la nécessité d'une bibliothèque nationale s'impose comme une évidence, il n'en était pourtant pas de même alors. On reconnaît sans peine à présent que le Québec forme une société distincte dont le caractère particulier repose sur son identité culturelle et sur sa langue française, mais il y a quatre décennies, cette réalité se devait encore d'être clairement soulignée. Seule province dans l'ensemble confédératif canadien à s'être dotée d'une telle institution, le Québec a donc voulu reconstituer

lui-même sa mémoire collective en rassemblant et en conservant les œuvres publiées depuis le début de son histoire, ainsi que celles qui se publient actuellement. Cette démarche, naturelle pour nombre d'États qui cristallisent ainsi leur identité culturelle, a également été suivie par certaines entités territoriales, comme l'Écosse, le Pays de Galles, ou la Catalogne, qui présentent des spécificités culturelles similaires à celle du Québec. Mais au début des années 1960, alors que le Québec se dégageait peu à peu de sa gangue d'immobilisme, chaque changement était perçu comme un obstacle et redouté par plusieurs. La montée du nationalisme devait toutefois créer un contexte favorable à la naissance de la BNQ proposée par le projet de loi 91 adopté à l'unanimité le 12 août 1967 par l'Assemblée législative qui deviendra, l'année suivante, l'Assemblée nationale.

Les 35 années d'existence de la BNQ seront ensuite ponctuées d'étapes majeures : entrée en vigueur du Règlement sur le dépôt légal (1968) et publication de la *Bibliographie du Québec* (1969) ; constitution de la BNQ en corporation (1989) ; élargissement du dépôt légal (1992) ; inauguration du Centre de conservation de la rue Holt (1997).

Parallèlement à cette évolution, la nécessité pour la Ville de Montréal de se doter d'une nouvelle grande bibliothèque publique aboutit à la création de la Grande



Photo : Bernard Fongères

BA nQ — Grande Bibliothèque, salle de lecture de la Collection nationale.

Bibliothèque du Québec en 1998. La réflexion lancée à cette occasion marque un tournant majeur dans les esprits, bousculant les clivages traditionnels entre milieux bibliothéconomiques et archivistiques, projetant au premier plan le rôle des nouvelles technologies de l'information et faisant émerger des synergies et des complémentarités il y a peu de temps encore invisibles. Ce sont ces bouleversements créatifs qu'incarne BA nQ huit ans plus tard.

Tout en préservant les compétences et talents propres à chacune des institutions qu'elle réunit depuis janvier 2006, BA nQ place harmonisation et convergences au centre de son action, de telle sorte que conservation, diffusion et mise en valeur du patrimoine culturel et archivistique sont désormais, dans une plus ou moins grande mesure, l'affaire de chacun de ses 730 employés.

Les ponts jetés entre ses directions générales de la conservation, de la diffusion, des archives, des technologies de l'information et sa direction de la programmation culturelle constituent ainsi un puissant réseau d'interactions qui témoigne de la réussite de cette intégration.

La Direction générale de la conservation (DGC), qui se consacre plus spécifiquement aux missions originales de la BNQ, est composée de quatre directions regroupant une centaine d'employés. Elle rassemble, décrit et conserve le patrimoine documentaire québécois, ainsi que tout document relatif au Québec. Elle enrichit les collections patrimoniales par tout document qui présente un intérêt pour le Québec. Elle assure aussi la promotion de la connaissance scientifique de ces collections, en collaboration avec les chercheurs nationaux et internationaux, et favorise leur mise en valeur ainsi que leur rayonnement. Elle communique enfin, sous des conditions particulières, les collections spéciales et les exemplaires uniques de la collection nationale. Dans le chapitre II de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, qui traite des missions et pouvoirs de

l'institution, ces fonctions, exprimées clairement, apparaissent en premier. Le dépôt légal, moteur principal des acquisitions d'une bibliothèque nationale, fait l'objet d'une vingtaine d'articles ainsi que de dispositions réglementaires. Des ententes maintenues avec plusieurs organismes des milieux documentaires permettent d'en faciliter l'application. Depuis la fusion avec la Grande Bibliothèque du Québec, le dépôt légal a été étendu aux programmes de spectacles et aux publications électroniques en ligne et, depuis la fusion avec les Archives nationales, aux productions cinématographiques et télévisuelles.

Au cours des dernières années, à travers l'action dynamique de ses Directions des acquisitions et du traitement de la collection patrimoniale, la DGC a accru considérablement ses acquisitions patrimoniales grâce à la révision de sa politique d'acquisition, à la mobilisation du personnel et aux budgets appropriés dont elle dispose.

Longtemps confinées au domaine québécois, sous l'ancienne BNQ, les acquisitions patrimoniales ont été étendues aux ouvrages étrangers qui présentent un intérêt bibliophilique, et d'importantes acquisitions d'ouvrages rares et précieux ont été réalisées depuis. En 2006, la collection de l'Institut canadien de Montréal a été acquise de l'Institut Fraser-Hickson et a fait l'objet d'un traitement bibliographique. En cours de restauration, elle sera mise en valeur ensuite. La DGC poursuit également l'acquisition des manuscrits d'écrivains et d'artistes, et sa Direction des acquisitions est la porte d'entrée de tous les dons d'imprimés reçus à BA nQ qui enrichiront prioritairement la collection patrimoniale. Les deuxièmes exemplaires reçus en dépôt légal sont mis à la disposition du public dans la salle de la collection nationale, à la Grande Bibliothèque, et les collections spéciales peuvent être consultées à la salle de lecture du Centre de conservation, rue Holt, qui abrite tous les services de la DGC. Celle-ci attribue les numéros ISBN aux éditeurs francophones canadiens et collabore avec Bibliothèque et Archives Canada au programme de catalogage avant publication, dont les dispositions ont été revues récemment afin d'assurer à BA nQ une visibilité pleinement accordée à son rôle et à la qualité de ses interventions en ce domaine. La DGC poursuit les tâches bibliographiques accomplies antérieurement par la BNQ et produit, désormais en ligne, la bibliographie courante et rétrospective. En collaboration avec d'autres organismes, elle participe depuis de nombreuses années à la révision des normes bibliographiques internationales et à la traduction française de la Classification décimale Dewey.

La Direction de la sauvegarde des collections préserve, restaure, assure la reproduction et l'entreposage des collections dans les réserves. Depuis la fusion avec les Archives nationales du Québec, en janvier 2006, sa mission s'est étendue aux documents et collections archivistiques, ce qui a donné lieu à une vaste entreprise d'évaluation, de normalisation et d'harmonisation. Un



Photo : Pierre Perrault

BAnQ — Centre de conservation.

examen des aménagements des édifices des centres d'archives et des conditions de conservation des documents est en cours afin de préparer un plan de redressement. Enfin, les compétences muséologiques de l'équipe de la sauvegarde sont largement mobilisées en vue de la préparation des nombreuses expositions dont font l'objet les collections de BAnQ.

Créée en 2002 à la suite de la fusion de la BNQ et de la Grande Bibliothèque du Québec, la Direction de la recherche et de l'édition est chargée de développer la mission scientifique de l'institution. Elle regroupe des spécialistes responsables de la gestion et de la mise en valeur des collections spéciales, qui rassemblent des livres anciens, des livres d'artistes, des estampes et des reliures d'art, des affiches et des programmes de spectacles, des cartes géographiques et des cartes postales. Une petite équipe est chargée de communiquer ces documents ainsi que les exemplaires uniques de la collection patrimoniale dans la salle de lecture du Centre de conservation. Enfin, une troisième équipe met en œuvre des projets de recherche et collabore à la publication de travaux scientifiques portant sur les collections patrimoniales de BAnQ, en collaboration avec les milieux de la recherche québécois et internationaux. Dans le cadre de son programme de soutien à la recherche, la Direction de la recherche et de l'édition accorde des bourses à des étudiants au doctorat et à la maîtrise, ainsi qu'à des chercheurs étrangers, afin d'encourager la réalisation de travaux portant sur les collections patrimoniales. En collaboration avec les milieux universitaires, elle organise des colloques et y prend une part active, offre des ateliers-conférences présentés par ses spécialistes, réalise des expositions et collabore à plusieurs projets de recherche.

La Direction générale des archives, pour sa part, forte d'un réseau décentralisé de neuf implantations réparties sur l'ensemble du territoire du Québec, encourage la conservation des archives dans leur milieu d'origine, innovant sans cesse pour étendre son action à de nouveaux champs patrimoniaux, comme celui du secteur industriel et commercial, et pour mieux faire connaître ces richesses au grand public.

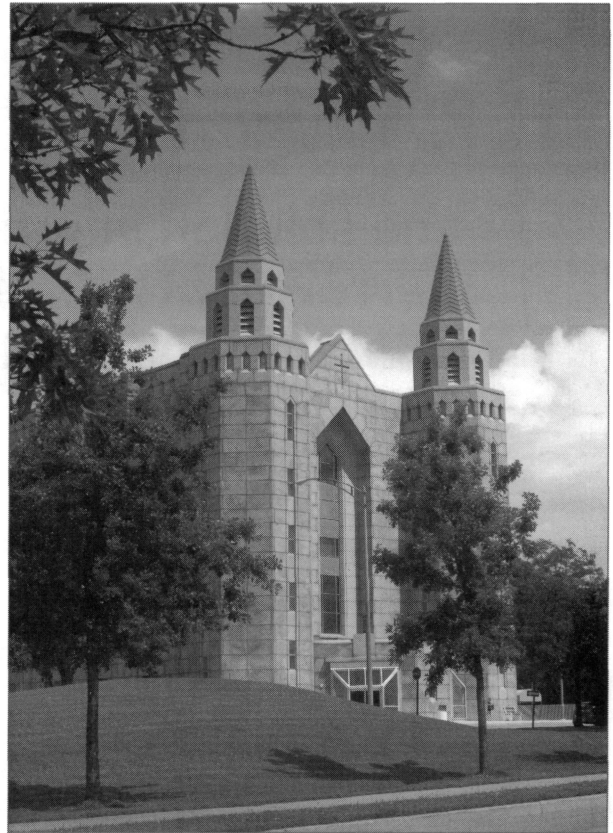


Photo : Louise Leblanc

BAnQ — Centre d'archives de Québec (Pavillon Casault).

Quant à la Direction générale de la diffusion, elle se situe au cœur de la mission de démocratisation culturelle de BAnQ, et répond aux attentes de clientèles nombreuses et diverses, accueillant quotidiennement depuis le printemps 2005 près de 10 000 personnes par jour à la Grande Bibliothèque et portant son action à distance grâce à une architecture technologique permettant d'offrir à tous les internautes du monde un accès aisé et gratuit à l'ensemble des ressources documentaires et des services de l'institution. Cette fréquentation, qui dépasse toutes les prévisions les plus optimistes, a très largement bénéficié à la mise en valeur de la Collection nationale de BAnQ, abritée dans l'une des deux chambres de bois de la Grande Bibliothèque, dont le nombre de visiteurs s'est développé de façon spectaculaire au cours des deux dernières années. Et désormais, les multiples espaces d'exposition de la Grande Bibliothèque contribuent eux aussi de façon majeure au rayonnement de ces richesses patrimoniales.

La Bibliothèque nationale du Québec aura donc connu un parcours unique, de sa naissance en 1967 jusqu'à sa première métamorphose en 2002 puis, en 2006, son intégration réussie à BAnQ, devenue aujourd'hui la plus grande institution culturelle au Québec. Soutenues par de solides moyens financiers et technologiques, relayées et potentialisées par les actions des secteurs de la Diffusion et des Archives, jamais ses missions premières n'auront bénéficié d'un tel rayonnement national et international. ◉